



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de
la Ville de Montréal-Est tenue virtuellement le 3 juin 2021 à 18 h
conformément au décret 1020-2020 du 30 septembre 2020 tel que
modifié par l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services
sociaux du 2 octobre**

Présence (s) :

Monsieur Robert Coutu, maire
monsieur le conseiller Alain Dion - district 1
monsieur le conseiller Yan Major - district 2
monsieur le conseiller Claude Marcoux - district 3
monsieur le conseiller John Judd - district 4
monsieur le conseiller Michel Bélisle - district 5
madame la conseillère Anne St-Laurent - district 6

Absence (s) :

Sont également présents :

Madame Louise Chartrand, directrice générale
Me Roch Sergerie, avocat et greffier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.

Le maire, monsieur Robert Coutu, ayant constaté le quorum, ouvre la séance à 18 h .

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

ORDRE DU JOUR

3.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 JUIN 2021
202106-132**

3.1

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par monsieur le conseiller Alain Dion

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 juin 2021 tel que ci-après reproduit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 juin 2021

6. RAPPORT DES SERVICES

6.1 Renouvellement du contrat TPST-2020-06 - Travaux de marquage de chaussée et approbation d'une nouvelle dépense pour les travaux 2021

13. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DES SERVICES

6.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT TPST-2020-06 - TRAVAUX DE MARQUAGE DE CHAUSSÉE ET APPROBATION D'UNE NOUVELLE DÉPENSE POUR LES TRAVAUX 2021

202106-133

6.1

Considérant qu'il serait avantageux pour la Ville de Montréal-Est de prolonger, pour une année, le contrat TPST-2020-06.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,
Appuyé par monsieur le conseiller Alain Dion

Et résolu

De renouveler le contrat TPST-2020-06 - Travaux de marquage de chaussée et d'approuver la dépense de 79 017,14 \$ taxes incluses indexé à l'IPC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

13.

Début : 18 h 09 Fin : 18 h 09

En raison des mesures imposées en vertu du décret 1020-2020 du 30 septembre 2020 tel que modifié par l'arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux, les citoyens pouvaient faire parvenir leurs questions pour qu'elles soient portées à l'attention du conseil.

Aucune question n'a été posée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

202106-134

14.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Marcoux

Et résolu

De lever la séance à 18 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ROBERT COUTU
Maire

ROCH SERGERIE, avocat
Greffier